



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 13 mars 2015

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Paul-Jean Vranken, Philippe Debruxelles, Willems Isabelle, Virginie Thirion, Brice Cannavo

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membres représentants des étudiants

Bertrand Conard

Invité

Aurélien Hougardy

Excusé

Michel Boermans

Ouverture de la séance vers 12h50

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 27/02/2015
- Attributions
- Grilles de cours
- Divers

Approbation du projet de PV du 27 février 2015 :

Le projet de PV est approuvé par 6 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Attributions

Alain Berliner – 30h conférencier –type long- en « Réalisation et production du cinéma (Réalisation) » pour l'encadrement du séminaire BA3 RCRTV.

7 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.

Benoit Biral – 15h conférencier –type court- en « Prise et traitement du son (Mixage synchrone) pour l'encadrement du mixage du TFE de Carline Albert.

8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Thomas Gastinel – 30h conférencier et 2h TDD –type court- en « Prise et traitement du son (Prise de son) » en remplacement de Pierre Mertens pour l'encadrement du Pilote.

8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Tim Mendler – 24h conférencier –type court- en « Etude des techniques audiovisuelles » pour la troisième partie du cours « techniques cinématographiques » en TC BA1 AV.

2 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions.

Grilles de cours

Les grilles de cours pour l'année 2015-2016 de l'ancien système sont à rendre pour le 1^{er} avril. Les trois grilles présentées ici sont celles qui sont sujettes à modifications.

MA60 Cinéma – spécialisation : gestion de la production.

Une réunion a eu lieu avec les professeurs concernés afin de définir le contenu de ce master. L'enseignement sera orienté sur la fabrication des films plutôt que sur le développement de projet, sans que cette problématique ne soit pas abordée.

Le master sera accessible aux premiers cycles de réalisation, son, image et montage et à des candidats extérieurs aux conditions légales requises.

Les professeurs communiqueront sur cette nouvelle possibilité de cursus dans l'école.

MA120 Cinéma – spécialisation : écriture (master à finalité spécialisée)

MA120 Théâtre et techniques de communication : écriture (master à finalité spécialisée)

Les modifications reprises dans ces deux grilles représentent des suppressions ou des modifications pour des cours existants et des corrections de certaines erreurs.

Les grilles sont votées de manière globale : 7 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.

Divers

Un professeur demande des informations sur les procédures de choix de stages pour les étudiants.

Le directeur répond qu'un professeur est en charge des stages pour chaque option. Il évalue les offres de stage qui lui sont soumises (par les étudiants ou par des professionnels) avant de les valider. Pour pouvoir faire un stage, il faut que l'étudiant ait réussi sa deuxième année de premier cycle, et qu'il existe une personne responsable du stage au sein de la structure accueillante.

Une discussion a lieu sur les critères de validation d'une offre de stage. La position de l'Insas est la suivante : le stagiaire ne peut remplacer un poste nécessaire à l'aboutissement d'un projet et normalement rémunéré sur lequel il est requis. Ceci afin d'éviter de mettre en concurrence des stagiaires et des professionnels en exercice.

La séance est levée à 13h50.

Laurent Gross

Directeur